Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-212202949-20261002-2026_10_09-DE

SAINT-GILLES-PLIGEAUX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES-PLIGEAUX

Séance du 02 octobre 2026
19 heures 30 minutes

PRESENTS : Gildas GUYADER, Jacques TROËL, Jean-Philippe SEGUIN, Eline LE GUYADER, Claudine CAUMONT, Emmanuelle MARESCA, Maxime LE LEPVRIER, Vincent LE PROVOST, Stéphanie LE MENER, Kévin LE COËNT

ABSENTS EXCUSES : Katy COSQUER,

Secrétaire de séance : Eline LE GUYADER

Date de la convocation : 29 septembre 2026

2026-10-09 Cadeau attribué à M. Jean-François LE TRAOU

Monsieur le Maire expose que la délibération 2026-03-04 du 20 mars dernier attribuant un cadeau de départ à M. Jean-François LE TRAOU, a été rejetée par la Sous-préfecture au motif qu'elle ne détaillait pas les conditions d'attribution de ce cadeau au titre de l'action sociale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
- RETIRE sa décision du 20 mars 2026 d'attribuer un cadeau de départ à M. Jean-François LE TRAOU

Fait et délibéré en Mairie, les Jour, Mois et An Susdits.

P/o Le maire absent
Jacques TROËL
Premier adjoint